



Secrétariat ouvert
Lundi de 17h à 19h/mercredi de 10h à 12h

Email
mairie-de-ville-en-vermois@wanadoo.fr
Site
<http://www.ville-en-vermois.mairie54.fr>

Mairie
de Ville en Vermois

N° 208

FEVRIER
Municip info

2026



...CINÉMA...CINÉMA...CINÉMA.



Salle Marlène COLAS
MERCREDI 4 FEVRIER A 20H30

Projection du film « CHASSE GARDEE 2 »

Film de fiction de Frédéric Forestier et Antonin Fourlon
Avec Didier Bourdon, Camille Lou, Hakim Jemili,
Thierry Lhermitte, Julien Pestel, Chantal Ladesou

Deux ans se sont écoulés à Saint Hubert.

La vie y est paisible, peut-être trop pour Adélaïde et Simon qui souffrent du manque d'amis de leur âge.

C'est sans compter sur l'arrivée de Stanislas, le fils de Bernard (l'ancien président des chasseurs du village), qui revient vivre à la campagne avec sa femme et ses deux enfants.

Ils sont beaux, jeunes, et sympas.

Leur seul défaut : ils pratiquent la chasse à courre !

Tarif adulte = 5 € : Tarif enfant = 4 € (moins de 15 ans)

BAL DE L'ECOLE

SONNINI

SAMEDI 14 MARS
A 19H

SALLE
POLYVALENTE

ORGANISE PAR
L'ASSOCIATION DES
PARENTS D'ELEVES
ET AMIS DU VERMOIS

Plus d'Infos :
assoparentsvermois@gmail.com



DECHETTERIE

LA NOUVELLE DECHETTERIE OUVRIRA AU PRINTEMPS 2026

Les travaux de construction de la nouvelle déchetterie portée par la CCPSV se poursuivent activement.
Elle sera située dans la continuité de l'aire de covoitage (inaugurée en 2024), route de Saint Nicolas.

Pour toute information : contact@cc-seletvermois.fr
ou sur le site : <https://www.cc-seletvermois.fr>



BALAYAGE DES RUES
DE LA COMMUNE

BALAYAGE

Le 6 mars sur la commune

Le 12 mars ZAC du Vermois

*Merci de veiller à ce que votre véhicule
ne gêne pas le passage du camion*



TRAVAUX SUR LA VOIE FERREE



Dans le cadre de la remise en état du passage à niveau à Laneuveville devant Nancy, la société ASR en charge des travaux informe qu'une déviation sera mise en place pendant la période d'intervention prévue du :

Lundi 20 avril à 20h au samedi 25 avril à 5h du matin.

LA PREVENTION DE RETRAIT- GONFLEMENT DES SOLS ARGILEUX (RGA)

Dans ce cadre, l'Etat propose de subventionner des travaux de diagnostic et de prévention.

Notre commune est reconnue en zone d'exposition.
Les critères d'éligibilité sont :

- Etre propriétaire d'une maison individuelle
- Habiter dans une zone d'exposition forte au RGA
- Maison achevée depuis plus de 15 ans
- Maison pas mitoyenne et à 2 niveaux maximum
- Maison pas encore sinistrée ou très peu
- Etre propriétaire occupant
- Maison en résidence principale
- Respecter les plafonds de ressources

2 sites internet ont été créés pour la mise en œuvre de l'expérimentation du fonds de prévention RGA :

- <https://fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr/>
- <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fonds-prevention-argile-eligibilite>

Bienvenue à la société Qualité Spa & Piscine rue de la Moussière ZAC du Vermois

Conception et réalisation d'aménagements de jardins en intégrant des structures de détente (spa, piscine, sauna) et des éléments de décoration (mobilier de jardin, cuisine...).

Pose de clôtures, réalisation d'allées et de terrasses en bois, pierre ou grès cérame, ainsi que la création de massifs végétaux.

Mais également fourniture de matériaux pour une installation en autonomie ou accompagné d'un appui technique.

Bienvenue

*à la Société Qualité
Spa & Piscine*

Suite de l' Histoire de notre village



Le lieu-dit " CHAUFFOUR "

- Article 2 -

La fabrication de la chaux au CHAUFFOUR nécessitait plusieurs équipes :

- Pour extraire les pierres calcaires dans les carrières (autour de LUPCOURT).
- Pour les rapporter dans des tombereaux tirés par des chevaux.
- Pour les déverser dans les fours chauffés à 900 degrés.
- Pour couper des arbres et rapporter le bois.
- Pour chercher du sable (à TONNOY), nécessaire à la fabrication de chaux hydraulique.
- Pour retirer les pierres des fours à l'aide de grues et les plonger dans l'eau (d'où la présence de vapeur d'eau).
Tout un savoir-faire.

(La suite et fin au prochain numéro)

**Fermeture du
secrétariat**

Le secrétariat de Mairie sera :

**Fermé : Les lundis 23 février, 2, et 9 mars
Ouvert : les mercredis 25 février, 4 et 11 mars**

- Pour toute demande urgente : contactez-nous par e-mail à : mairie-de-ville-en-vermois@wanadoo.fr
- Merci de ne pas adresser de dossier d'urbanisme (PC, DP, etc.) sur cette période

Nous vous souhaitons une bonne

